

La Coopération territoriale européenne post 2020 : un atout pour l'Europe

Le Commissariat général à l'égalité des territoires et Régions de France, ont co-organisé, en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comté, un séminaire national sur la coopération territoriale européenne (CTE) -appelée aussi Interreg- ce mardi 4 décembre à Besançon.

Marie-Guite DUFAY, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Serge MORVAN, Commissaire général à l'égalité des territoires, Anne SANDER, Députée européenne, Diana PERRAN, Vice-Présidente de la Région Guadeloupe, Marie-Antoinette MAUPERTUIS, Conseillère exécutive de la Collectivité territoriale de Corse et rapporteure du Comité des Régions et des représentants de la Commission européenne sont intervenus au cours ce séminaire.

À un **moment charnière** dans les négociations pour le **futur budget** (2021-2027) de la **politique européenne de cohésion**, le séminaire national a réuni une centaine d'acteurs de la **Coopération territoriale européenne (CTE)**, des collectivités, souvent gestionnaires des programmes Interreg, des centres de recherche, des clusters et des universités.

Face à de **nouveaux défis** pour l'Europe et malgré un **contexte budgétaire difficile**, consécutif au **Brexit**, la politique de cohésion économique, sociale et territoriale représenterait toujours **près du tiers du budget de l'Union européenne (UE)** avec **330 milliards d'euros**, dont **8,4 dédiés à la CTE** selon la proposition de la Commission européenne pour l'après 2020.

Les échanges ont permis de clarifier les enjeux de la négociation en réaffirmant **une ambition française forte** partagée tant par l'État que les Régions. Le partenariat national a rappelé son attachement à l'ensemble des volets de la CTE (transfrontalier, transnationale et pan-européenne), dont la **valeur ajoutée européenne** est reconnue par tous.

Avec **23 programmes**, la France est l'État membre qui participe le plus aux programmes de CTE. Ses **3.000 km de frontière** en Métropole, **1.000 km** en Outre-mer et ses **400.000 travailleurs transfrontaliers** (soit 35% des flux de toute l'UE), placent la France au **premier rang des enjeux transfrontaliers** dans l'UE. La **coopération avec nos voisins** assure une **gestion intelligente** de ces flux et un **développement concerté**. Elle permet aussi de **trouver des solutions communes à des problèmes partagés au-delà des frontières**. En Outre-mer, le développement passe également par la coopération avec des pays voisins aux quatre coins du monde.

L'État a rappelé son attachement à ce que les collectivités, et tout particulièrement les **Régions**, conservent une place déterminante dans la **gestion des programmes de la CTE**, qui sont les outils opérationnels de cette politique européenne.

Contacts presse :

Régions de France :

Alexandrine SALVI asalvi@regions-france.org

Commissariat général à l'égalité des territoires

Kenzy BOUKHTOUCHE

kenzy.boukhtouche@cget.gouv.fr

01 85 58 63 98

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Hélène WOKOWSKI-PIERRE :

helene.wokowski@bourgognefranche-comte.fr

03 81 61 61 08

Marie SOUVERBIE :

marie.souverbie@bourgognefranche-comte.fr

03 80 44 34 66